

>>> EDITO

Bonjour à tous,

Cette année 2022 ne s'est pas terminée sous les meilleurs auspices avec une géopolitique préoccupante et une pandémie encore persistante.

De plus, le baromètre Unafam d'octobre a dévoilé une dégradation du quotidien : une psychiatrie en difficulté, un secteur médico-social sous-dimensionné, une stigmatisation toujours aussi forte... Dans ce contexte, la solitude et le désarroi de nos familles ne cessent de grandir.

Pourtant vous verrez dans cette lettre la fin du reportage effectué par Françoise et Christian Michard sur l'établissement phare de notre territoire, le CHPE d'Eygurande, qui est un exemple en matière de bonnes pratiques. Nous nous félicitons d'en être partenaire.

Nous nous félicitons également du travail effectué en haut lieu par l'Unafam et particulièrement l'une de nos administratrices, Roseline Touroude, qui a fini par aboutir, après plusieurs années de militantisme à la mise en application ce 1 janvier de la nouvelle PCH, mieux adaptée aux troubles psychiques.

Enfin, parmi les bonnes nouvelles, notre équipe de bénévoles s'est étoffée avec l'arrivée de deux personnes rétablies et formées à la pair-aidance. Une vraie lueur d'espoir pour nos proches malades.

A l'image d'Anne-Marie Baubil, dont vous lirez l'interview dans cette lettre, l'ensemble de nos bénévoles corréziens va, encore et toujours, continuer à œuvrer avec conviction et persévérance dans les actions sociales de notre association.

Au nom de l'Unafam, je vous renouvelle tous nos vœux et vous remercie pour votre engagement.

Bien à vous.

Claude GRAMMONT
Délégué départemental



Rencontre avec Anne-Marie Baubil, bénévole à l'Unafam et représentante à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

Anne- Marie, comme nous le demandons à chaque fois, peux-tu tout d'abord te présenter ?

Je suis adhérente à l'Unafam depuis fin 2003. C'était après l'hospitalisation de mon fils à Lyon, on venait de m'annoncer le diagnostic de sa pathologie par téléphone. J'avais besoin d'aide.

Je ressentais, aussi, le besoin de faire pour les autres et je savais, qu'en retour, cela m'aiderait aussi.

J'ai pris contact avec l'Unafam à Paris, puis l'Unafam Corrèze. J'ai été reçue par le Délégué Départemental de l'époque, Monsieur Vaillant. J'ai, très vite, suivi les formations initiale et accueil dès 2004.

A ce moment-là, il y avait des réunions régulières pour tous les adhérents, peut-être tous les quinze jours. On se retrouvait, on discutait, on se donnait des idées...C'était pas mal.

Peux-tu nous parler de l'UDAF ?

Je suis venue à l'Udaf envoyée par l'Unafam parce que l'Unafam 19 en est adhérente depuis Janvier 1990.

L' Udaf regroupe plus 40 associations à vocation familiale et compte une soixantaine de salariés en Corrèze. Il faut aller consulter le site www.udaf19.fr pour trouver toutes les associations et toutes les actions de l'UDAF. Depuis plus de 70 ans, l'UDAF de la Corrèze est un acteur de l'économie sociale et solidaire. Elle est chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts des familles. Elle propose aussi des actions de soutien aux parents, aux enfants, aux tuteurs familiaux, aux personnes proches de personnes malades ou en situation de handicap. Peut-être que les plus importantes à retenir pour nos adhérents UNAFAM sont le service de mandataires judiciaires, le service d'accompagnement aux tuteurs familiaux, le service de conseil budgétaire, la médiation familiale, le lien, le soutien à la parentalité, l'association « répit-sac à dos » et les « familles gouvernantes » ou logement inclusif

En quoi consiste ta participation ?

Au Conseil d'administration, chaque association adhérente a un représentant. Depuis 2005, je suis la représentante de l'UNAFAM au Conseil d'administration. En 2011, je suis devenue aussi membre du bureau et trésorière. Mais, depuis deux années, j'ai pris du recul et ne suis plus que trésorière adjointe. Tout cela représente une dizaine de réunions par an.

Il y a, par exemple, des commissions de contrôle si une nouvelle association vient adhérer.

Je représente également l'Udaf au CHPE d'Eygurande.

Je participe aussi à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) en tant que représentante des GEM (Groupes d'entraide Mutuelle).



Aujourd'hui, nous remercions vivement Anne-Marie pour son implication importante au sein de l'UDAF et son dévouement fidèle à nos missions.

Elle a été l'instigatrice des GEM pour la Corrèze. Elle nous racontera cette aventure lors d'un prochain numéro de notre lettre aux adhérents.

Offre de soins psychiatriques en Corrèze

Dans les lettres de juin et septembre derniers, nous avons présenté une grande partie des services proposés par le CHP d'Eygurande. Nous allons maintenant terminer cette visite par les unités situées en dehors d' Eygurande : l' Atrium et l' unité d'Addictologie, situés tout près à Monestier Merlines, et L' Escale et Val Horizon situés en basse Corrèze.

Parcours patients déficitaires, troubles envahissants du développement et autistes.



L' Atrium est une unité fermée qui accueille des patients souffrant d'autisme ou de handicap mental grave .C' est un ensemble récent et moderne , entouré de verdure , situé à Monestier Merlines à 2 kilomètres d' Eygurande. Il comprend 29 lits.

Ce type de structure est rare en France et le recrutement est régional et parfois national. Les patients, généralement envoyés par leurs lieux de vie pour des séjours de répit ou de rupture, bénéficient d'un accompagnement personnalisé .De nombreuses activités leur sont proposées : atelier de bien-être « Snoezelen », jeux adaptés, baignoire thérapeutique, musicothérapie...

Ils peuvent rester plusieurs mois , mais la cadre de santé précise : « Il ne faut pas que les séjours soient trop longs , car ensuite le retour en établissement peut être difficile »

L'équipe est constituée d' environ soixante professionnels soignants et éducatifs dont un médecin présent quotidiennement.

Parcours Addictologie

L'Unité de Traitement de la Maladie Alcoolique (UTMA) se situe à L' Abeille, commune de Monestier Merlines. Elle compte 10 lits pour des patients présentant un problème d'addiction. Les SSR (Services de Soins de Suite et de Réadaptation) comptent 15 lits ; à ce jour, seuls 5 lits ont été ouverts. Ils sont pris en charge par une équipe comprenant un médecin addictologue à mi-temps, une cadre de santé, un éducateur spécialisé en journée et des soignants formés en addictologie. La cure a une durée de 4 semaines. Le suivi est ensuite assuré par les SSR pendant 3 semaines pour la consolidation de l'état de santé et le retour à la vie sociale. Un suivi de jour en ambulatoire en CMP est ensuite mis en place. Comme le précise le médecin le Dr Albu : « L'alliance avec les familles est très importante. On devient alors partenaires et on est plus efficaces ». Le service est joignable 24h sur 24 et 7 jours sur 7 par les patients lorsqu'ils sont sortis.

L'Unité est proche du village, environ 10 minutes à pied et les patients peuvent s'y rendre d'abord accompagnés les premières semaines, puis en autonomie ensuite.

Une prise en charge partielle peut s'effectuer en Hôpital de Jour.



Parcours de réhabilitation psychosociale

Le parcours de RPS s'effectue sur 2 sites : « l'Escale » située à Malemort-sur-Corrèze, compte 13 lits d'hospitalisation complète et « Val Horizon », situé à Brive, compte 20 places en hôpital de jour, et 7 places en appartements thérapeutiques,



Les usagers de l'Escale sont des personnes souffrant de maladies psychiques, stabilisées, mais sortant le plus souvent de longues hospitalisations. « Toutes les portes d'entrée sont ouvertes et il y a toujours un rendez-vous préalable avec le psychiatre, le docteur Bomare » nous explique Madame Calvar -Caillat. Les entrants doivent être porteurs d'un projet. L'entrée à l' Escale leur permet de reprendre peu à peu les axes de la vie quotidienne : ménage, entretien du linge, préparation des repas et gestion budgétaire et ainsi d'évaluer ces activités. L'accompagnement est personnalisé et il faut laisser à l'usager le temps de se confronter à son projet. La durée moyenne de prise en charge est de 10 mois. « L'Escale est une marche et une étape ». Le projet peut se poursuivre sur Val Horizon ou les appartements de transition. Ensuite, la sortie peut être accompagnée d'un suivi CMP de réhabilitation et d'un suivi CMP de secteur.

Madame Calvar-Caillat nous expose ensuite avec passion et compétence le cheminement du parcours de RPS. « Nous nous positionnons en accompagnants au niveau de la personne et de son projet. Nous préférons parler d'usagers plutôt que de patients » nous dit-elle.

Ce projet s'articule autour de 3 pôles : le pôle soin, le pôle professionnel et le pôle logement.

Chacun(e) commence généralement par le pôle soin, avec l'appui de 2 infirmier(e)s, d'un neuropsychologue et d'un éducateur spécialisé sportif. Il s'agit de suivre un programme d'éducation thérapeutique dans les domaines de la nutrition, des risques d'addiction, et de la connaissance de la maladie et des traitements, et un programme de remédiation cognitive, après bilan du neuropsychologue. Un accompagnement de sport adapté peut aussi être mis en œuvre.

Le pôle logement est assuré par 2 éducateurs spécialisés, 3 infirmiers et une AES (Accompagnante Economique et Sociale). Des activités et des visites à domicile peuvent être proposées, apprentissage du code de conduite automobile, cuisine, jardinage, ainsi que des « groupes de parole logement », un atelier démarches quotidiennes animé par les assistantes sociales, et des ateliers « initiation aux premiers secours.

Le pôle professionnel est encadré, entre autres, par une « Job-Coach », une éducatrice spécialisée, un moniteur d'atelier, et un éducateur technique. Des stages en milieu protégé, adapté ou ordinaire sont prévus, donnant lieu à convention de stage. Des groupes de parole sont mis en place pour que chacun puisse parler de son expérience ou de sa méconnaissance du milieu professionnel, ce qui induit implicitement une pair aide et un partage des savoirs.

Chaque usager est porteur de son projet et participe à sa synthèse avec les professionnels qui l'accompagnent.

Il n'y a pas de limite de temps. La réalisation du projet de l'usager est le critère principal de la durée de prise en charge.

Retrouvez sur notre site Unafam19, page Corrèze, l'émouvante vidéo réalisée par les usagers de Val Horizon, avec leurs encadrants, intitulée « Le combat de ma vie »

>> LIEN [ICI](#)



Rédaction : Françoise et Christian MICHARD

Mise en page : Blandine DELHOUME